

Rapport d'activités 2025-2026



DÉPOSÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 29 JUIN 2026

85, boul. St-Joseph, Gatineau – secteur Hull (Québec), J8Y 3W6

Téléphone : (819) 771-3269 • Télécopieur : (819) 771-3260

Courriel : afmro@videotron.ca • www.afmro.ca • Facebook

Table des matières

Mot de la Présidente	3
Mot du Directeur général	5
Description de l'organisme	6
Féminicide au Québec 2023-2025	7
Rapport d'activités	8-21
Les membres du conseil d'administration L'équipe de travail	22-23
Partenaires	24
Priorités et objectifs pour 2026-2027	25
États financiers — annexe	26-27

MOT DE LA PRÉSIDENTE — Christhi Nguyen

Chers membres, partenaires, bénévoles et amis de l'AFMRO,

C'est avec beaucoup de fierté et de gratitude que je vous présente le rapport annuel de l'Association des Familles Monoparentales et Recomposées de l'Outaouais.

La dernière année a été marquée par la stabilité, la continuité de nos services et le développement de nouvelles initiatives visant à mieux répondre aux besoins grandissants des familles de notre communauté. Dans un contexte où plusieurs familles vivent des défis financiers, sociaux et émotionnels importants, notre mission demeure plus essentielle que jamais.

Grâce à l'engagement de toute notre équipe et du personnel qualifié, nous avons pu poursuivre notre travail auprès des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais en offrant un milieu accueillant, humain et accessible. Nous sommes particulièrement fiers des nouveaux développements entrepris cette année, qui nous permettent de consolider notre présence dans la communauté et d'élargir l'impact de nos actions auprès des parents et des enfants qui comptent sur nous.

Je tiens à remercier sincèrement nos membres pour leur confiance et leur participation à la vie associative de l'AFMRO. Votre présence et votre implication donnent tout son sens à notre mission.

Mes remerciements les plus chaleureux vont également à notre directeur général dont le leadership et le dévouement contribuent quotidiennement à la bonne gestion et au rayonnement de l'organisme. Merci aussi à l'ensemble du personnel pour son travail remarquable, son écoute et son professionnalisme auprès des familles que nous accompagnons.

Je souhaite également souligner l'apport inestimable de nos bénévoles, qui donnent généreusement de leur temps et de leur énergie afin de soutenir nos activités et nos services. Votre engagement fait une réelle différence dans la vie de nombreuses familles.

Enfin, merci aux membres du conseil d'administration pour leur implication, leur rigueur et leur confiance. Ensemble, nous travaillons avec conviction afin d'assurer la pérennité et le développement de notre organisme.

En regardant vers l'avenir, nous demeurons animés par la volonté de poursuivre notre mission avec bienveillance, solidarité et innovation, afin que chaque famille puisse trouver auprès de l'AFMRO un soutien concret et un espace d'appartenance.

Bonne lecture du rapport annuel.

Thí Bao Ngoc Nguyen (Christhi)

Présidente du conseil d'administration

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – Luc Albert

Cette année, notre équipe s’est surpassée.

Chacun et chacune a mis son énergie, son cœur et son savoir-faire dans le projet mené tambour battant depuis l’année dernière - **Les formations sur la violence** - un projet qui, en un temps record, a pris forme et qui continue de se bonifier au fil des prochaines années.

Nous sommes également très heureux d’avoir consolidé la stabilité de notre personnel. La rétention au sein de l’organisme témoigne de la qualité de notre environnement de travail et de l’engagement de tous.

Notre collaboration avec le **Regroupement Québécois des Ressources de Supervision des Droits d’Accès** se poursuit avec enthousiasme. Ce regroupement porte des projets ambitieux qui visent à soutenir et à outiller les organismes membres — et nous sommes fiers d’y contribuer activement.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les **membres du Conseil d’administration**, qui m’ont, encore cette année, offert leur confiance et leur appui dans la gestion de l’organisme. Merci également à mon **équipe administrative**, qui traite chaque jour des dossiers complexes avec rigueur et confidentialité, ainsi qu’à notre **équipe d’observatrices**, dont le travail sur le terrain demande une grande sensibilité et un professionnalisme exemplaire.

À vous tous, merci pour votre collaboration, votre soutien et votre remarquable travail. C’est grâce à votre engagement que notre organisme continue d’avancer, de grandir et de faire une réelle différence.

Luc Albert
Directeur général

Description de l'organisme



Fondée en 1993, l'Association des Famille Monoparentales et Recomposées de l'Outaouais (AFMRO) est un organisme communautaire régional de bienfaisance, dont la mission consiste à :

« Offrir des services professionnels en matière de rupture & de réorganisation familiales »

Les objectifs généraux sont :

- Accueillir et accompagner la personne dans son cheminement personnel et familial ;
- Offrir un lieu de rassemblement qui permet de partager les expériences liées aux nouvelles structures familiales ;
- Mettre au point et offrir des programmes adaptés aux besoins de tous les membres de la famille ;
- Sensibiliser la population aux réalités des familles monoparentales et recomposées.

Les services offerts sont :

- Visites supervisées et transitions ;
- Programme de formation pour contrer la violence fondée sur le sexe ;
- Soutien, écoute et accompagnement, relation d'aide (adultes & enfants) ;
- Information et référence au besoin ;
- Ateliers de croissance personnelle ;
- Formation en coparentalité ;
- Cafés rencontres ;
- Noël des enfants et camp de jour ;
- Cours d'habiletés parentales « Y'APP ».

Féminicides au Québec (2023-2025)

Au cours des trois dernières années, le Québec a enregistré un nombre préoccupant mais relativement stable de féminicides. Les données compilées par la Coalition féministe contre la violence envers les femmes (CFVF) et le ministère de la Sécurité publique indiquent :

- **2023 : 23 féminicides**
- **2024 : 27 féminicides**
- **2025 : 21 féminicides (données préliminaires)**
- **2026 : 6 féminicides (de janvier à mars)**

La majorité de ces homicides ont été commis dans un **contexte conjugal ou post-séparation**, un moment reconnu comme particulièrement à risque. Les régions les plus touchées demeurent la **Montérégie, Montréal, Laval et la Capitale-Nationale**.

Malgré une légère baisse en 2025, les organismes spécialisés soulignent que la situation demeure critique. Les facteurs récurrents incluent le **contrôle coercitif**, la **violence chronique**, et les **ruptures récentes**, qui continuent d'être des déclencheurs majeurs. Les femmes âgées de **25 à 44 ans** représentent la majorité des victimes, et les auteurs sont des hommes dans plus de **95 %** des cas.

Ces données rappellent l'importance de maintenir et renforcer les efforts de prévention, de soutien aux victimes et de coordination inter-organismes afin de réduire durablement les risques et de mieux protéger les femmes partout au Québec.

Rapport d'activités 2025-2026

Camps d'été

Fin août, nous avons repris l'activité préférée des enfants, un camp de 3 jours avec nos animatrices dédiées.

5 enfants ont pu bénéficier de cette activité ludique et surtout s'amuser au musée canadien des enfants.



Fête de Noël 2025

Notre activité de Noël a eu lieu cette année en présentiel, avec animation. Nous avons remis à chaque famille une carte d'achat d'épicerie afin de leur offrir un repas de Noël digne de ce nom. Le père Noël était également présent pour distribuer les traditionnels cadeaux aux enfants, au grand plaisir de tous.

Notre activité de Noël a eu lieu cette année, en présentiel avec animation, nous avons distribué des cartes d'achats dans une épicerie pour chaque famille, permettant ainsi de leur offrir un repas de Noël, et le père Noël a offert les traditionnels cadeaux pour les enfants.



Toute notre gratitude à Monsieur Yves Gauthier et à ses lutins pour leur fidèle soutien à l'AFMRO au cours des nombreuses années.

Nous avons fait plaisir à 20 familles et 43 enfants

Notre activité de Noël devait nous rassembler autour d'un moment festif, mais les intempéries en ont décidé autrement. Impossible de maintenir l'activité telle qu'elle était prévue... alors on a fait ce que notre équipe sait faire de mieux : **s'adapter ensemble**.

Plutôt que de laisser la météo gâcher l'ambiance, nous avons transformé la situation en un **repas d'équipe chaleureux**, simple et convivial. Un moment pour se retrouver, rire, échanger et profiter d'une pause bien méritée avant la fin de l'année.

Ce n'était pas l'activité imaginée au départ, mais c'était tout aussi précieux. Merci à chacun pour votre présence, votre flexibilité et votre bel esprit collectif. Même quand le ciel se déchaîne, **notre équipe reste soudée**.

Les grandes choses ne sont jamais faites par
une seule personne. »
Steve Jobs

Formations, ateliers et services

Formation coparentalité

Le cours de coparentalité que nous offrons depuis plusieurs années est recommandé par les juges de la Cour supérieure ainsi que les intervenants lors du processus de séparation.

La formation comprend quatre modules

Module 1

Relation conjugale versus relation parentale

- Importance de la présence des deux parents
- Le nouveau rôle des parents

Module 2

Le vécu de l'enfant

- Définition
- Effets destructeurs de l'aliénation parentale

Module 3

Les conflits et la négociation

- Terrain d'entente : quand on n'y arrive plus
- Négociation équitable
- Gestion des émotions et priorisation des besoins

Module 4

La famille recomposée

- Le rôle des nouveaux conjoints
- La communication entre parents et enfants
- La communication avec l'enfant du conjoint

Nous avons offert la formation à 49 personnes cette année.

« Les parents ne naissent pas, ils se transforment. »

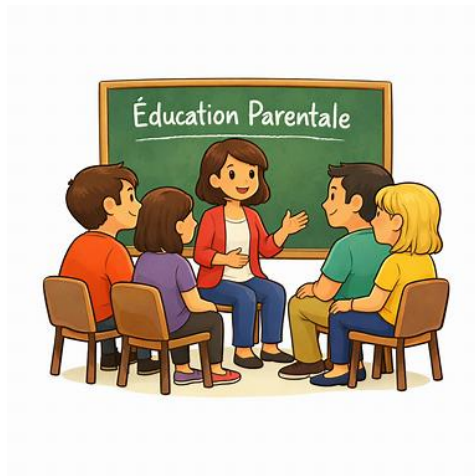
Françoise Dolto

Groupe de « Y'APP » Y'a personne de parfait

Comme les années précédentes, le programme a été offert à deux groupes au cours de l'année. Destiné aux jeunes parents ayant des enfants de 5 ans ou moins, il a pris la forme de deux formations que nous avons animées cette année.

Le contenu abordait plusieurs thèmes essentiels :

- Les parents
- Le corps
- Le développement
- Le comportement
- La sécurité



« Chaque compétence que développe un parent devient
une sécurité de plus pour son enfant. »

Anonyme

Services de relation d'aide

L'AFMRO offre un service de relation d'aide destiné aux parents, accessible à chacun des membres de la famille. Des rencontres individuelles sont ainsi proposées aux membres de l'AFMRO afin de répondre à leurs besoins spécifiques.

Les objectifs de ce service sont les suivants :

- Offrir un soutien par l'accompagnement et l'écoute active
- Aider le parent à identifier et mobiliser ses ressources personnelles afin de mieux se connaître
- Soutenir le parent dans le développement d'outils pour mieux vivre la séparation et/ou les réorganisations familiales
- Faire connaître et promouvoir les ressources disponibles dans le milieu

Au cours de l'année, plusieurs séances ont été offertes en vidéoconférence, permettant de maintenir l'accessibilité du service malgré les contraintes rencontrées.

Les besoins exprimés par les familles concernaient notamment :

- Les conflits parentaux et les difficultés post-séparation
- Les communications difficiles ou inexistantes entre les parents
- Les demandes ou besoins de modification des ententes de garde
- Les craintes d'aliénation parentale exprimées par l'un des parents
- Les conflits de loyauté vécus par les enfants
- Le processus d'acceptation de la séparation
- L'adaptation des enfants à la suite de la séparation conjugale ou d'une réorganisation familiale
- Les réalités liées à la recomposition familiale (rôles de chacun, discipline, adaptation des enfants, etc.)



« Un parent qui accepte de se faire aider offre déjà un avenir plus doux à son enfant. »

Anonyme

Formation violence entre sexes

Le programme connaît une performance remarquable cette année, avec plus de cent participantes ayant pris part aux différentes activités.

Voici ce qu'en disent nos formatrices :

Le programme de Sensibilisation à la violence conjugale et familiale – Volet femmes s'adresse à des participantes de tout âge, sans égard à leur statut social ou marital. Il s'agit d'une formation de deux jours.

Jour 1 La première journée porte sur la socialisation, les différentes formes de violence, la roue du pouvoir et du contrôle, la spirale de la violence, ainsi que les impacts et la dangerosité de ces situations. Les participantes sont sensibilisées à la détection précoce de la violence, aux drapeaux rouges et aux ressources d'aide disponibles.

Jour 2 La deuxième journée aborde les impacts de la violence sur les enfants, qu'ils en soient témoins ou victimes, ainsi que les façons de les soutenir. On y traite également de la victimisation.

Recrutement et promotion

Le recrutement des participantes se fait par divers moyens :

- *distribution de pamphlets dans les entreprises et organismes communautaires de la région*
- *publications sur différents réseaux sociaux*
- *bouche-à-oreille*
- *appels et courriels aux intervenantes des organismes locaux,*
- *participation à des rencontres d'intervenantes, cafés-rencontres et autres ateliers dans les maisons de quartier et organismes communautaires*

De nombreux appels reçus pour obtenir de l'information se transforment en interventions ou en relations d'aide. Certaines de ces personnes s'inscrivent ensuite à la formation, tandis que d'autres sont orientées vers des ressources adaptées à leurs besoins, telles que SOS violence conjugale, les maisons d'hébergement ou d'autres organismes spécialisés.

Organisation et suivi

À la fin de chaque atelier, des résumés et bilans sont rédigés. Le contenu de la formation est régulièrement ajusté en fonction des commentaires des participantes et des évaluations reçues.

Diane, Laetitia, Sandrine

Plusieurs d'entre elles ont témoigné d'une prise de conscience significative de leur situation personnelle et familiale, ce qui confirme la pertinence et l'impact du service.

Les évaluations recueillies sont d'ailleurs exceptionnelles et démontrent la qualité du soutien offert.

En parallèle, le programme destiné aux enfants a été lancé avec succès, élargissant ainsi l'offre d'accompagnement aux différentes réalités familiales.

Le programme destiné aux hommes est quant à lui finalisé et prêt pour déploiement en 2026-2027.

De plus, la préparation du programme destiné aux adolescents est en cours, avec un lancement prévu pour septembre 2026.



« La violence la plus grave est celle qui nie l'autre. »

Jean-Paul Sartre

Le service de supervision des droits d'accès (SDA)

Le service de supervision des droits d'accès (SDA) s'adresse aux parents et à leurs enfants dans les situations où l'exercice d'un droit d'accès est interrompu, difficile ou susceptible d'entraîner des conflits ou des risques pour la sécurité des personnes. Ces services peuvent être offerts à la suite d'une ordonnance de la Cour supérieure, de la Cour du Québec (Chambre de la jeunesse ou Chambre criminelle et pénale), dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse, ou encore dans le cadre d'une entente entre les parents. Les tiers peuvent également bénéficier de ces services lorsque la situation le requiert.

Deux types de services sont proposés :

- **Les visites supervisées**, permettant à un enfant qui ne réside plus avec l'un ou ses deux parents de maintenir un contact dans un environnement neutre et sécuritaire.
- **Les échanges de garde supervisés**, assurant la transition de l'enfant entre les deux parents par l'intermédiaire d'un tiers.

Ces services visent à maintenir, établir ou rétablir la relation entre l'enfant et le parent avec lequel il ne vit pas, dans un cadre sécuritaire, neutre et structuré, lorsqu'aucune autre solution n'est possible dans le milieu de vie de l'enfant.

La mise en œuvre des services de SDA repose sur une vision commune partagée par les accompagnateurs de l'AFMRO. Cette vision s'appuie sur les principes suivants :

- L'enfant doit pouvoir avoir accès à chacun de ses parents.
- En relation avec ses deux parents, l'enfant peut construire sa propre image de chacun d'eux, bénéficier de leur affection, de leurs compétences et reconnaître leurs limites.
- Les mesures de supervision doivent demeurer temporaires et limitées dans le temps, conformément au nouveau cadre du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les services de SDA répondent à divers besoins des familles lors des visites et des échanges de garde, lesquels se traduisent par les objectifs suivants :

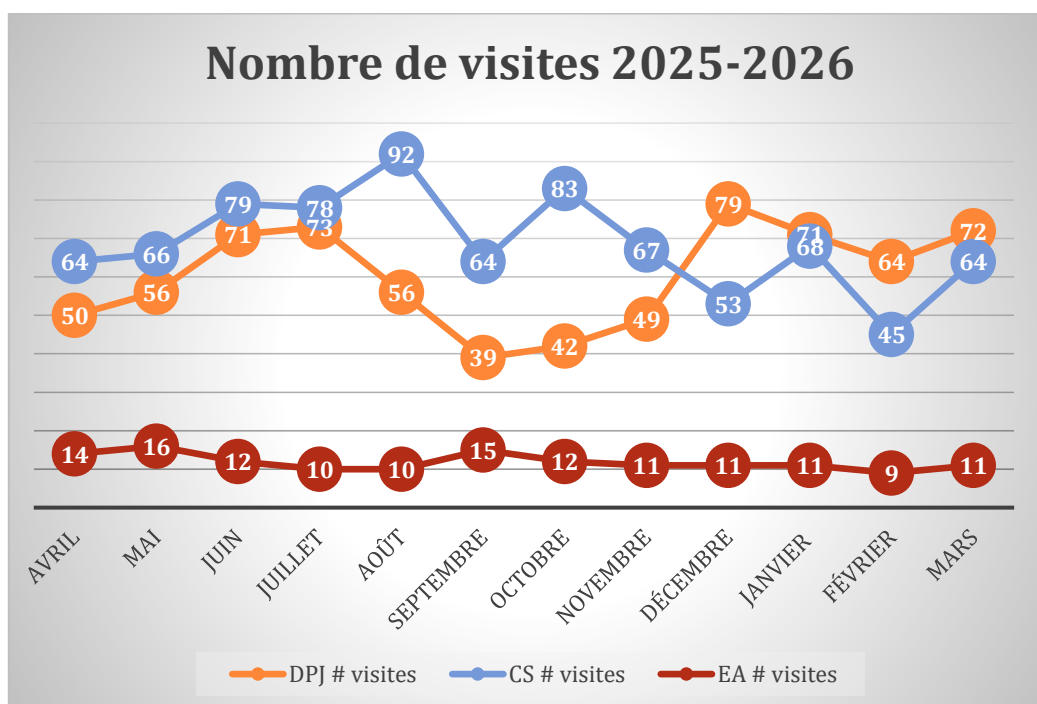
- Offrir à l'enfant un lieu neutre, adapté et sécuritaire où il se sent appuyé, écouté et protégé lors des rencontres avec son ou ses parents.
- Prévenir la négligence, l'abus ainsi que la violence familiale et conjugale.

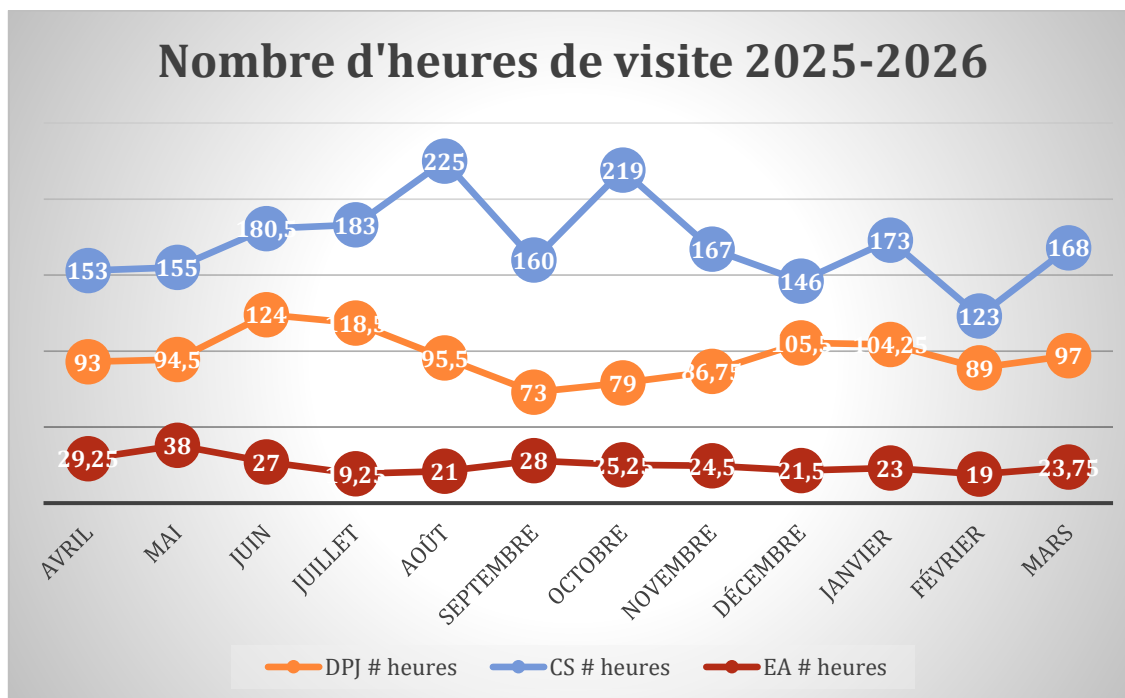
« Un droit de visite, c'est avant tout un droit pour l'enfant d'aimer ses deux parents. »

Anonyme

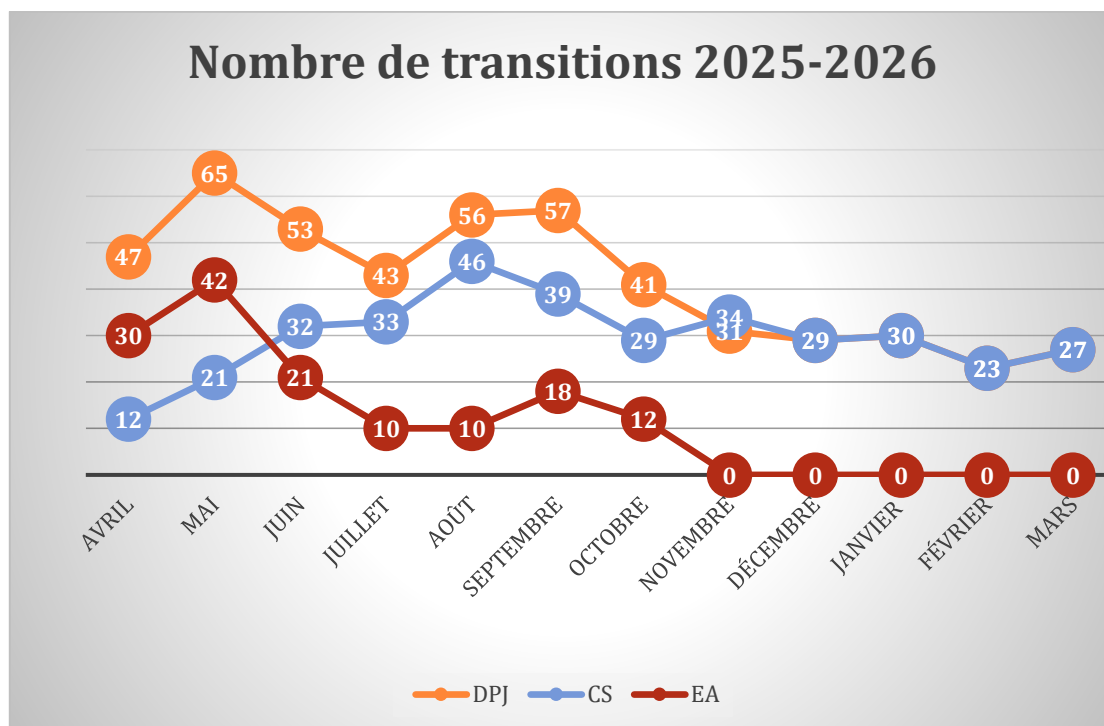
Statistiques : supervision des droits d'accès

Le volet de la supervision parentale dessert les clients suite à une entente de service et de partenariat avec les Directions de la Protection de la Jeunesse (DPJ) ainsi que le Centre Intégré de Santé et des Services Sociaux de l'Outaouais (CISSSO) et la Cour supérieure. De plus nous avons des ententes à l'amiable qui proviennent de la demande des deux parents en vue de bénéficier de nos services sans être référé par les institutions.





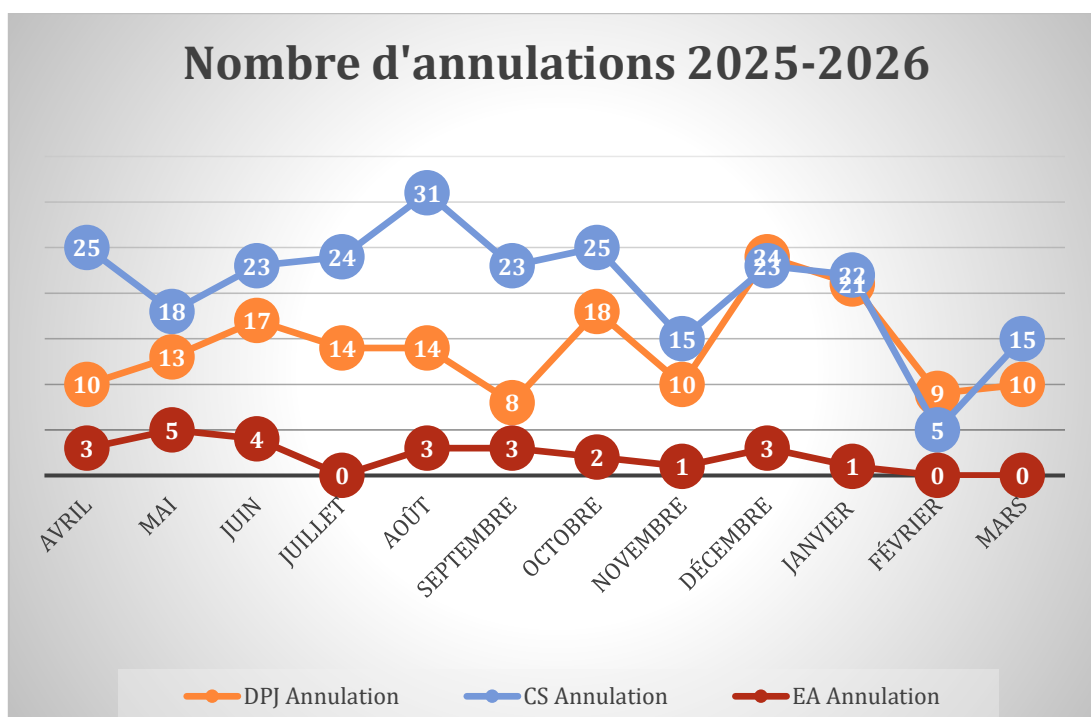
Durant l'année 2025-2026, nous avons réalisé **1687** visites supervisées pour un total de **3512** heures d'observations.



Durant l'année 2025-2026, nous avons réalisé
500 transitions supervisées.

(Ce chiffre correspond à un aller et un retour de l'enfant).

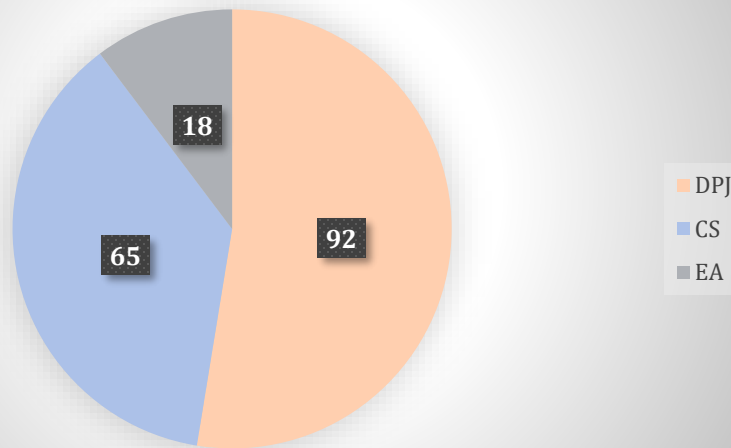
À nouveau nous avons constaté en établissant nos statistiques annuelles, qu'il y a un grand nombre de visites annulées, soit par non-présentation ou retard d'un parent ou d'une famille d'accueil, d'un enfant ou d'un transporteur.



Cette année nous avons répertorié **536 annulations**.

Le nombre d'annulations est demeuré stable cette année, mais il reste nettement trop élevé. Chaque annulation prive inutilement une autre famille d'un service attendu et empêche de réattribuer des plages horaires pourtant disponibles.

Nombre de dossiers 2025-2026



**Cette année, nous avons
desservi 175 familles/dossiers.**

**92 familles/dossiers : Cour du Québec/Chambre
de la Jeunesse.**

65 familles/dossiers : Cour supérieure.

18 familles/dossiers : Entente entre les parties.

Cette répartition illustre la diversité des situations familiales accompagnées au cours de l'année, ainsi que la présence soutenue de dossiers relevant des instances judiciaires. Les ententes entre les parties représentent une proportion plus restreinte, mais demeurent un volet important de nos interventions.

Membres du conseil d'administration

Remerciements pour votre implication

Christhi Nguyen, Présidente

Jean-Michel Kyer, trésorier

Nancy K. Nyota, administratrice

Jacqueline Otiniano, administratrice

Mélissa Phillips, secrétaire

Durant cette année le Conseil d'administration de l'AFMRO a tenu
8 réunions de conseil d'administration.



Équipe de travail
Remerciements à tous les membres du personnel
en fonction au 31 mars 2026

Luc Albert, Directeur général
Béatrice Gagné, observatrice des visites supervisées
Delphine Athanase, coordonnatrice de la supervision
des droits d'accès et formatrice Y'APP
Priscilla Cannenterre, adjointe administrative à temps partiel
Mathilde Eyebe Elomo, coordonnatrice adjointe de la
supervision des droits d'accès
Viviane Gauthier, réviseuse des rapports de supervisions
Diane Laurin, formatrice programme « Vers la réussite »
Melissa Ndi, observatrice des visites supervisées
Esther Nabintu Bwanga, observatrice des visites supervisées
Linda Perreault, réviseuse des rapports de supervisions
Ketsia-Gabrielle Sinda, observatrice des visites supervisées
Laetitia Djambou, adjointe administrative et formatrice Y'APP
Sandrine Villeneuve, observatrice des visites supervisées
Chloé Athanase, observatrice des visites supervisées
Giroux Patricia, observatrice des visites supervisées
Quercia Oceane, observatrice des visites supervisées
Kethia Chiba Ndamuso, observatrice des visites supervisées
Mario Sabourin, intendant

« Merci à chacun d'avoir contribué, avec constance
et humanité, à notre mission commune. »

Anonyme

Partenaires

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)

Ministère de la Famille

Agence de la santé publique du Canada

L'arche Outaouais (anciennement L'arche Agapé)

Centre de Justice de Proximité de l'Outaouais

SITO

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

Regroupement québécois des ressources de supervision des droits d'accès

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille

Services partagés Canada

Barreau du Québec/Barreau de l'Outaouais



Priorités et objectifs 2026-2027



Cette année, nous prévoyons offrir la dernière édition du programme de formation portant sur la violence entre les sexes, destinée aux adolescents.

Nous poursuivrons également notre collaboration avec notre personne-ressource au CISSSO afin de mieux comprendre et réduire les annulations liées aux enjeux de transport des enfants se rendant à leurs visites supervisées dans nos locaux.

Dans un contexte économique qui s'annonce difficile, nous porterons une attention particulière à l'optimisation et à la rentabilisation de nos espaces, incluant nos salles de visite.

Nous demeurerons attentifs aux projets et appels de propositions émis par les ministères, dans l'objectif de développer de nouveaux programmes de formation.

Par ailleurs, malgré les défis que cela représente, nous continuerons de prospecter les maisons de la famille en milieu rural afin d'explorer la possibilité d'offrir, directement dans leurs locaux, des services de supervision parentale.

En somme, une autre année s'amorce où nous poursuivrons nos efforts pour faire reconnaître l'AFMRO comme un partenaire de confiance et un acteur incontournable dans notre région.

Les états financiers 2025-2026

Les états financiers de l'Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais (AFMRO) ont été vérifiés par la firme comptable Monette Fortin Tremblay Inc., responsable de leur préparation et de leur présentation.

L'AFMRO reconnaît sa responsabilité de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui encadrent ses activités.

L'organisme maintient un système de contrôle interne rigoureux, permettant la production d'états financiers fiables et conformes.

ÉTATS FINANCIERS AFMRO

RAPPORT DE L'AUDITEUR

2025-2026 (ANNEXE)



AFMRO
ASSOCIATION DES FAMILLES
MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES
DE L'OUTAOUAIS